

Accès aux services de Val Vanoise

Madame, Monsieur, Chers parents,

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école.

Pour l'inscription aux services périscolaires de Val Vanoise (accueils avant et après l'école, mercredi et restauration du midi), ainsi que pour l'inscription aux accueils de loisirs et séjours durant les vacances scolaires, vous trouverez ci-dessous la démarche à suivre :

1 - CRÉER VOTRE COMPTE " PORTAIL FAMILLE "

- Connectez-vous au site internet de [Val Vanoise](#)
- Cliquez sur "portail famille" - Se connecter
- Cliquez sur "Créer un compte"
- Pensez à enregistrer le carnet de vaccination de votre enfant (obligatoire)

En cas de difficultés, voici le lien vers le [tutoriel](#) pour vous aider à créer votre compte.

Attention : Si votre enfant bénéficie déjà des services de Val Vanoise (crèche - maison de l'enfance), vous pouvez utiliser votre compte portail famille initial.

Après la création de votre compte, votre dossier sera traité par les services de Val Vanoise et un mail de confirmation vous sera envoyé pour effectuer les inscriptions ([tutoriel inscription](#)).

2 - INSCRIPTION AUX SERVICES

Pour l'année scolaire 2026-2027, les inscriptions aux services périscolaires (accueils avant et après l'école, mercredi et restauration du midi) ouvriront le mardi 18 août 2026 à 10h.

3 - TRANSPORT SCOLAIRE

Vous habitez dans un village éloigné de l'école, et vous êtes éligible aux transports scolaires.

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la Région AURA en cliquant sur le lien suivant : [Inscription Transport scolaire](#). Elles seront ouvertes courant juin. Avant cette période, vous pouvez consulter les lignes et les horaires sur [la page transport du site de Val Vanoise](#).

Le service enfance de Val Vanoise reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches aux coordonnées suivantes (adminenfance@valvanoise.fr / 04 79 55 03 34) ou rendez-vous sur le site internet www.valvanoise.fr.

Bien cordialement